TOGOMATIN

N° 1059 DU VENDREDI 1er JUILLET 2022

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Coopération

La Chine et le Togo continuent de renforcer leurs liens d'amitié

La Chine et le Togo continuent de renforcer leurs liens d'amitié, 50 ans après son démarrage. En visite dans notre pays, le secrétaire général du Comité chinois du suivi du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), a rencontré le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, le 28 juin 2022. Le lendemain ...

PAGE 3

Assemblée nationale

Clarifications et innovations pour améliorer la décentralisation

Après trois ans de mise en œuvre des différents textes relatifs à la décentralisation et aux libertés locales et tirant des leçons de la pratique réelle qu'en ont fait les acteurs à la base, le gouvernement a soumis hier à l'Assemblée nationale, deux projets de loi modificatifs. Les députés les ont adoptés à l'unanimité ...

PAGE 3

ECONOMIE

Réforme foncière

OMCA-Togo et VNG International signent un contrat pour renforcer la productivité agricole

L'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account (OMCA-Togo) et le cabinet d'expertise VNG International ont signé, mardi 28 juin à Lomé, un contrat dans le cadre du Projet de réforme foncière pour l'accroissement de ...

PAGE 5

ACTUALITE

Débat d'orientation budgétaire

Transformer, consommer et exporter plus de produits locaux

Les députés togolais ont mené hier tard dans la soirée le débat d'orientation budgétaire sur le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Ce débat s'est tenu en présence ...

PAGE 9

DERNIERES HEURES

Le Togo lance le visa d'entrée électronique

Au Togo, l'e-visa (visa électronique) est désormais disponible pour les voyageurs. Le gouvernement a officiellement annoncé ce jeudi le lancement de ce document, ainsi que la mise à jour de la plateforme nationale des voyages, voyage.gouv.tg.
La nouvelle version, qui prend la suite de celle déployée il y a deux ans (août 2020), intègre sur une seule et même plateforme, l'ensemble des formalités d'immigration qu'un voyageur entrant ou sortant du territoire doit effectuer y compris sa demande de visa et ses informations sanitaires.
Désormais, explique l'exécutif, "tout individu désireux d'entrer ou de sortir du territoire togolais doit préalablement se rendre sur le site pour remplir son formulaire d'immigration (obligatoire pour toute entrée et toute sortie du territoire), effectuer, le cas échéant, une demande de visa s'il est ressortissant d'un pays pour lequel l'entrée au Togo nécessite un visa, et déclarer son statut vaccinal et/ou s'enregistrer pour effectuer un test PCR Covid-19 s'il n'est pas vacciné (conformément aux dispositions sanitaires en vigueur)".
D'autres fonctionnalités sont également disponibles sur la plateforme, comme la possibilité au voyageur de créer un compte individuel avec un mot de passe, lui permettant de sauvegarder ses informations à caractère personnel (noms, coordonnées, numéros de passeport), réduisant ainsi les formalités pour chaque voyage. Le dispositif sera étendu aux frontières terrestres et maritimes dans le courant de cette année.
Rappelons que toujours dans le cadre de la digitalisation des services, l'exécutif a procédé il y a deux semaines à l'actualisation de quelques procédures relatives à la police des étrangers.

ACTUALITE

Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue :

RAPAA sensibilise, dépiste et consulte à Akodessewa

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'abus de trafic de drogues célébrée le 26 Juin de chaque année ...

PAGE 8

Recensement des Togolais de l'extérieur

Implication de tous à travers la réalisation des missions de terrain

Hier 30 juin 2022, s'est terminé le recensement des Togolais de l'extérieur lancé par le gouvernement depuis plusieurs mois, et qui a d'ailleurs été prorogé de quelques jours, alors que l'on était déjà arrivé à la date butoir. L'objectif de ce recensement est de doter le Togo d'une base de données fiable et performante permettant de valoriser les compétences, les expertises et les richesses de la diaspora togolaise en vue de transformer ...

PAGE 9

CMJN

SOMMAIRE

Burkina Faso / Terrorisme
L'appel des chefs traditionnels pour arrêter le djihadisme
P4

Produits pétroliers
Le gouvernement interdit leur vente dans les bidons et autres récipients
P 5

AVC
Alimentation pour l'éviter ou corriger les séquelles d'après
P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Des activités génératrices de revenus pour les femmes de Mandouri

Le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI contribue à la lutte contre la pauvreté, la faim et l'exclusion dans les communautés rurales les plus défavorisées de notre pays en permettant aux populations de ces localités de profiter des opportunités économiques. À Mandouri (61 km de Dapaong), le FNFI a enregistré ces dernières années des bénéficiaires qui ont pu démarrer ou renforcer des AGR. C'est le cas de Mama Abiba. Appuyée par le FNFI, elle prospère au milieu de ses consœurs. Retour sur son histoire

Mama Abiba

Mama Abiba, la cinquantaine accomplie, assise sous un hangar où elle tient commerce, est entourée de ses enfants ainsi que de sa clientèle. Au nombre de ses marchandises, on ne découvre que des céréales dans des bassines remplies. Derrière elle, on peut voir un petit magasin de stockage rempli de plusieurs sacs. « J'ai démarré cette activité il y a déjà plusieurs années. Pratiquement une décennie. C'était surtout pour aider mon mari à subvenir aux besoins de ma famille. Mon mari voyage souvent pendant plusieurs mois pour aller travailler. Pendant ses longues absences, je deviens cheffe de famille », confie-t-elle.

Au départ, explique Mama Abiba, son petit commerce tournait autour de la vente de quelques bols de maïs. Elle achetait parfois à crédit deux ou trois bassines de maïs pour revendre devant le domicile familial. Malgré ses efforts, ce n'était pas suffisant pour nourrir sa famille et assurer les besoins des enfants.

C'est alors qu'elle a été identifiée par des femmes ayant déjà bénéficié de microcrédits selon ses propos : « elles sont venues m'interroger et je leur ai dévoilé idée pour m'en sortir. Elles m'ont parlé du FNFI et de ses produits. Je n'ai pas hésité à faire les démarches nécessaires et j'ai obtenu le produit APSEF. Celà m'a permis de renforcer mon activité et aujourd'hui j'ai même un magasin de stockage ».

Avec ce commerce, Mama Abiba lutte contre la précarité : malgré les absences de son mari, elle n'a plus de souci. Elle semble encore jeune, elle déborde d'énergie et cela lui permet de s'émanciper à travers ses activités commerciales qui lui redonnent l'espoir et l'aident à sortir de la pauvreté.

Non loin de Mama Abiba, une autre femme, Haoua Youssouf tient son commerce et celà lui permet de prendre en charge ses trois enfants. Sa chambre qui lui sert de boutique est remplie d'oignons. On y trouve aussi des tomates et du gombo séché. " Ma voisine est aussi bénéficiaire des produits FNFI. Le FNFI est une chance pour les femmes", affirme t-elle.

Chaque jour, des clients défilent chez Mama Abiba pour s'approvisionner en produits céréaliers. « Mon rêve, c'est de continuer à bien gérer mon argent pour augmenter ma capcité de stockage », déclare-t-elle, avec un gros sourire aux lèvres. Selon elle, c'est le crédit FNFI qui lui a permis de développer ses activités pour une autonomisation économique.

À l'exemple de Mama Abiba, beaucoup de ménages de Mandouri sont vulnérables. Les hommes pratiquent l'exode rural et les femmes, par la force des choses, deviennent des cheffes de ménages. Avec les produits FNFI, elles ont les moyens d'avoir de meilleurs revenus. La récente décision du gouvernement de réduire de 2 points les taux d'intérêt sur les produits FNFI dans les zones faiblement impactées favorisera davantage l'autonomisation des plus vulnérables, notamment les femmes.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

IFSI

fnfi Fonds National de la Finance Inclusive

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Coopération

La Chine et le Togo continuent de renforcer leurs liens d'amitié

La Chine et le Togo continuent de renforcer leurs liens d'amitié, 50 ans après leur début. En visite dans notre pays, le secrétaire général du Comité chinois du suivi du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), a rencontré le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, le 28 juin 2022. Le lendemain, Wu Peng a rencontré une délégation de l'Assemblée nationale, puis la secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson.

Trois volets ont retenu l'attention des deux délégations au siège de la représentation nationale : les projets dans les domaines hydrauliques, de l'agriculture et de la sécurité. Les deux parties ont émis le vœu ardent de poursuivre et d'affermir la coopération existante par des rencontres en présentiel, avec le recul de plus en plus notable de la pandémie à coronavirus.

Wu Peng (à gauche) et Sandra Ablamba Johnson

« J'ai eu un échange parlementaire avec madame la présidente du groupe d'amitié Chine-Togo et le 4e vice-président de l'Assemblée nationale sur des aspects très importants même si à cause de la Covid, il y a moins d'activités en présentiel. Mais avec l'amélioration de la situation, je suis en visite au Togo et je souhaite la bienvenue aux parlementaires togolais qui feront le déplacement en Chine. Je souhaite vivement la compréhension mutuelle entre les deux peuples et la coopération parlementaire entre l'Assemblée populaire de Chine et l'Assemblée nationale du Togo », a indiqué le secrétaire général du Comité chinois de suivi du FOCAC à la suite de la rencontre.

« La coopération entre les deux pays amis et frères, est une réalité concrète qui se renforce, se dynamise et doit s'approfondir », a aussi déclaré la présidente du groupe d'amitié Chine-Togo, Ibrahima Mémounatou.

A la présidence de la République, Wu Peng et Sandra Johnson ont abordé les sujets d'intérêts communs, les défis actuels, surtout l'insécurité dans la sous-région ainsi que les initiatives lancées par la Chine dans le cadre du FOCAC en faveur des pays africains.

La ministre secrétaire générale de la présidence de la République a salué la qualité de la coopération entre le Togo et la Chine qui se renforce aussi bien sur le plan économique que social. Les deux délégations ont fait le point des projets en cours de préparation dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, et surtout le soutien à l'investissement.

Selon Wu Peng, la Chine s'est engagée à appuyer le Togo dans ses efforts de lutte contre le terrorisme. Les deux pays se sont engagés à renforcer la concertation, la coordination et le soutien réciproque au plan international pour préserver les intérêts communs de leurs deux peuples. Les deux délégations ont également évoqué la célébration commune du 50ème anniversaire des relations entre la Chine et le Togo.

Photo de famille à l'Assemblée nationale

La rédaction

Assemblée nationale

Clarifications et innovations pour améliorer la décentralisation

Après trois ans de mise en œuvre des différents textes relatifs à la décentralisation et aux libertés locales et tirant des leçons de la pratique réelle qu'en ont fait les acteurs à la base, le gouvernement a soumis hier à l'Assemblée nationale, deux projets de loi modificatifs. Les députés les ont adoptés à l'unanimité afin d'améliorer le processus de décentralisation en cours dans notre pays.

Le projet de loi portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018, la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 et la loi n°2021-020 du 11 octobre 2021 ; apporte des clarifications sur certaines dispositions et des réponses aux interrogations suscitées par l'application de ces textes.

Il s'agit de l'exécution des compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales ; l'interprétation de certaines compétences par les collectivités territoriales ; les dispositions relatives à la destitution du maire et de ses adjoints ; le rôle de coordination dévolu aux Conseils régionaux. Par ailleurs, certaines innovations ont été introduites.

Elles sont relatives à la création des groupes d'élus au sein des Conseils municipaux et régionaux pour instituer plus de cohésion au sein des élus ; l'institution d'une conférence territoriale de l'action publique dans les régions, en vue de soutenir l'exécution concertée des compétences.

« La décentralisation est en marche depuis que nous avons modifié la loi de 2007. Beaucoup d'institutions sont nées de ce processus. Pendant les trois années d'expérimentation, l'on a remarqué quelques dysfonctionnements qu'il faut corriger. Le gouvernement a décidé d'apporter quelques précisions. L'idée est de faciliter le partage des responsabilités entre les acteurs locaux et l'Etat. Certaines collectivités interprètent mal leurs prérogatives. Ce sont soit des modifications pour préciser ou des innovations », a déclaré l'honorable Tchitchao Tchallim, président de la Commission spéciale en charge de ces textes.

Le projet de loi modifiant la loi n°2019-018 portant attributions et fonctionnement du District autonome du Grand Lomé (DAGL) vient clarifier et détailler les attributions des différentes collectivitée territoriales qui cohabitent sur ce territoire. Cela s'avère nécessaire, parce que l'opérationnalisation du DAGL est imminente.

Cette nouvelle modification permettra de régler la question de coordination de certaines activités exécutées dans le cadre des compétences exercées par les 13 communes partageant le territoire du DAGL, en vue de s'assurer de la même qualité d'exécution des tâches, en particulier, celle relative à la salubrité.

Cette coordination permettra également au DAGL de soumettre des propositions pour l'observation de la même rigueur dans l'exécution desdites tâches et pour la rationalisation des investissements publics exécutés par les collectivités territoriales du Grand Lomé. Pour finir, les compétences du DAGL sont étendues à plusieurs domaines nouveaux.

Il s'agit du soutien aux politiques d'égalité et d'harmonisation du développement de l'ensemble du territoire du district autonome.

« Ce vote concerne des réformes très importantes, notamment les compétences partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales. La mise en œuvre de ces nouveaux textes permettra de renforcer la décentralisation », a pour sa part indiqué le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoriales, Payadowa Boukpessi.

Edem Dadzie

Afrique

Renouvellement de mandat de la Minusma avec les réserves du Mali

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé, mercredi 30 juin, le mandat de la Minusma pour un an. Pas de grand changement pour la force de maintien de la paix, mais l'ONU devra publier une étude d'ici janvier pour évaluer la mission et ses besoins, cela dans le contexte du gouvernement de transition et du départ des forces françaises et européennes. Si Paris a abandonné les vols de réassurance à la Minusma, le contentieux de la négociation s'est concentré sur les mentions aux droits de l'homme.

C'est une reconduction du mandat qui a été un vrai numéro d'équilibriste. Car Bamako a obtenu le maintien de la force onusienne, l'abandon des vols français d'appui à la Minusma, et la non-stigmatisation directe des mercenaires Wagner dans le texte. Et malgré cela, le Mali s'est tout de même dit insatisfait de la résolution finale après le vote : la capitale a annoncé qu'elle ne s'y soustrairait pas.

Tout cela au nom de l'intégrité territoriale : il n'est pas question pour le Mali que les forces de la

Un soldat de la Minusma

Minusma disposent d'une liberté de mouvement ou d'une liberté d'enquêter sur les exactions commises – cela devra se faire avec l'accord préalable du gouvernement malien, a martelé le représentant de Bamako.

En soutien, la Russie et la Chine s'étaient abstenues de voter pour le renouvellement quelques minutes plus tôt et avaient défendu la position malienne tout au long de la négociation contre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Pour ce bloc occidental, il est compliqué de financer une force de maintien de la paix au Mali sans que les critères de droits de l'homme, définis par l'ONU, ne soient respectés. Ils ont obtenu l'inscription dans le texte d'un rapport trimestriel de la Minusma sur la question. Cela devra cristalliser les positions dans les mois à venir.

T.M. et Rfi.fr

Burkina Faso / Terrorisme

L'appel des chefs traditionnels pour arrêter le djihadisme

C'est une première : les chefs coutumiers et traditionnels de toutes les communautés ont décidé de sortir de leur réserve face à la dégradation de la situation sécuritaire. Réunis à Ouagadougou, ils lancent un appel au retour à la paix dans le pays. Ils ont aussi appelé ceux qui ont pris les armes, à les déposer.

A côté des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et du contre-pouvoir exercé par la presse, il existe dans la plupart des pays d'Afrique un niveau supplémentaire de gestion des communautés, des biens fonciers et parfois de la justice. Le statut et la façon dont les chefs traditionnels exercent leur influence prennent des formes très variées, qui comptent dans les jeux politiques nationaux.

Dans tout le Golfe de Guinée, les chefs traditionnels conservent un pouvoir réel dans l'exercice de la justice, réglant des litiges familiaux ou de voisinage au Togo, au Bénin, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Ils représentent aussi l'une des clés des donnes politiques nationales dans ces pays, où ils sont courtisés par les partis politiques pour faire pencher le vote en leur faveur.

Conscients de leur influence, les chefs coutumiers et traditionnels au Burkina Faso ont pris leur bâton de pèlerin

Les chefs traditionnels au Burkina Faso

pour lancer un appel à « déposer les armes et à revenir à la raison ». Ils étaient tous là, les chefs supérieurs coutumiers et traditionnels. Ils se sont dit fortement interpellés par la situation sécuritaire et leur message a été lancé dans les principales langues nationales parlées au Burkina Faso. « Le quotidien et le vivre ensemble sont mis à rude épreuve par les affres de l'insécurité et des conflits intra et intercommunautaires, affirme Ouidi Naba. Les chefs supérieurs coutumiers et traditionnels du Burkina Faso constatent des propos haineux et d'incitation à l'intolérance et à la violence véhiculés à travers certains canaux de communication. »

Les chefs supérieurs coutumiers et traditionnels interpellent les autorités à intensifier la lutte pour la reconquête des parties du territoire qui sont toujours hors du contrôle de l'État. Ils ont également appelé leurs compatriotes à cultiver et renforcer, entre autres, l'union, le patriotisme, la tolérance, le dialogue, la cohésion sociale et l'unité nationale, en réitérant leur disponibilité et leur engagement à jouer pleinement et entièrement leur partition dans la recherche et la préservation de la paix.

T.M.

Mali/Tentative de coup d'Etat

La justice innocente deux personnes

La justice malienne met hors de cause deux personnalités accusées de complot contre l'État, mais leurs quatre co-accusés restent inculpés, et tous les six restent en prison. Il ne s'agit pas de la tentative putsch que Bamako dit avoir déjouée en mai : plus aucun élément n'a été communiqué sur cette affaire. Ce dossier-ci remonte à septembre pour les premières arrestations, novembre pour les inculpations officielles, et il concerne notamment un ex-secrétaire général de la présidence du Mali et un ex-chef des services de renseignement.

L'ordonnance du Tribunal de la Commune VI de Bamako date du 17 juin, mais elle n'a été notifiée aux parties qu'en début de semaine.

L'ancien secrétaire général de la présidence du Mali Kalilou Doumbia et l'ancien commissaire de police de la ville de Kayes Moustapha Diakité sont mis hors de cause. Mais pas leurs quatre co-accusés, parmi lesquels l'ancien chef de la sécurité d'État, le colonel-major Kassoum Goïta : ils restent poursuivis pour « tentative de complot » contre le gouvernement.

On notera la requalification des charges : tous étaient initialement poursuivis pour « tentative d'attentat et de complot ». Le juge d'instruction reproche donc toujours aux accusés de s'être concertés, mais non plus d'avoir projeté d'acte précis en vue de renverser le gouvernement.

Une décision conforme aux réquisitions du parquet, selon les précisions des avocats de la défense. Sollicité par RFI, le procureur du tribunal de la Commune VI n'a pas donné suite.

Pourtant, quatre jours plus tard, le 21 juin, le procureur général auprès de la Cour d'appel de Bamako avait fait appel. Un acte dont le procureur, joint par RFI, ne souhaite pas expliquer les motivations à ce stade.

Siège du Palais de justice de Bamako

Mais cela en vertu duquel les six co-accusés restent tous détenus. Aucune date n'a été fixée pour l'examen de leur dossier en appel.

Dans cette même procédure, les avocats de la défense avaient déposé un recours en annulation : certains des accusés ont été arrêtés, puis détenus en dehors de toute procédure légale pendant deux mois. Et des aveux leur auraient été extorqués lors de séances de torture, particulièrement atroces selon l'association Human Rights Watch dans un rapport publié en décembre dernier.

Rfi.fr

Produits pétroliers

Le gouvernement interdit leur vente dans les bidons et autres récipients

Dans un communiqué conjoint signé, mardi 28 juin, par les ministres chargés du Commerce et de la Sécurité, la vente du carburant et d'autres produits pétroliers dans les bidons et autres récipients est interdite sur toute l'étendue du territoire national. La mesure vise à prévenir les incendies.

La décision a été prise à cause du caractère inflammable de ces produits. « Compte tenu du caractère inflammable desdits produits et en vue de garantir la sécurité des personnes et des biens ; la vente en bidons et autres récipients du super sans plomb et du gazoil est interdite sur toute l'étendue du territoire national », précise le communiqué.

Une dérogation spéciale est accordée aux propriétaires de groupes électrogènes.

Vente de carburant dans des bidons

Ces derniers devront tout de même présenter une preuve de détention.

Des sanctions sont prévues pour les contrevenants. « Le gouvernement invite les marketers et les gérants de stations-services au respect strict des présentes mesures. Tous les contrevenants seront sanctionnés et les produits ainsi que leurs moyens de transport saisis conformément aux textes en vigueur », ajoute le gouvernement.

La vente du carburant dans les bidons peut causer des incendies. Cette disposition permettra d'éviter ce phénomène et de garantir la sécurité des populations.

La rédaction

Uemoa

La 23è réunion annuelle statutaire des présidents des cours des comptes à Lomé

Lomé, la capitale togolaise a abrité, mardi 28 juin, la 23è réunion annuelle statutaire des présidents des cours des comptes des Etats membres et des conseillers à la cour des comptes de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). La rencontre a été présidée par le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

Photo de famille des participants

La réunion a permis d'évaluer les systèmes de contrôle des comptes et les résultats des contrôles effectués durant l'exercice écoulé (2021). Elle a aussi permis d'échanger des expériences pratiques pour faire progresser la transparence dans la gestion des finances publiques au niveau des Etats de l'Union. « Nous n'avons aucun doute que les conclusions qui en seront issues aideront les Cours des comptes nationales ainsi que celle de l'Uemoa à mieux remplir leurs missions en jouant un rôle plus déterminant dans le contrôle des finances publiques », a précisé le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

Pour réformer la gestion des finances publiques, la commission de l'Uemoa a initié en 2009 un cadre harmonisé des finances publiques. Le dispositif vise à améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice des citoyens, usagers et contribuables, mais aussi à instaurer une véritable transparence dans la gestion publique, en rendant notamment plus lisibles les documents budgétaires destinés au Parlement et au citoyen. Pour ce faire, le Conseil des ministres de l'Uemoa a adopté la même année de nouvelles directives pour renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques.

« Parmi toutes ces directives, celle portant lois de finances au sein de l'Uemoa revêt une importance toute particulière. En effet, elle introduit des innovations aussi bien pour les administrations que pour les Institutions de contrôle externe à savoir le Parlement et la cour des comptes », souligne Sani Yaya.

Félix T.

Réforme foncière

OMCA-Togo et VNG International signent un contrat pour renforcer la productivité agricole

L'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account (OMCA-Togo) et le cabinet d'expertise VNG International ont signé, mardi 28 juin à Lomé, un contrat dans le cadre du Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP). L'initiative vise à renforcer les investissements dans le secteur agricole.

Le Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole permettra d'améliorer la sécurité du régime foncier. Il vise aussi à améliorer de la gouvernance foncière en milieu rural, afin de participer à la croissance économique et de réduire la pauvreté. Le cadre réglementaire de l'application du Code foncier et domanial sera aussi amélioré. L'objectif est de faciliter l'application du Code foncier et domanial au Togo.

Le projet est financé à hauteur de 8 millions de dollars par le gouvernement américain à travers le Millennium challenge corporation (MCC). Il sera réalisé sur une période de 4 ans.

Les officiels à la cérémonie

Dans son mot de circonstance à la cérémonie de signature du contrat, le directeur général de l'OMCA-Togo, N'Gname Jeanne Bougonou a félicité l'équipe de la passation des marchés et le chef de projet pour leur professionnalisme. Pour sa part, le chef de mission du cabinet VNG International, Egy Sossou a souhaité plein succès dans l'exécution des activités et la production des livrables du projet LRAP.

Le Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole sera réalisé par VNG International, en collaboration avec les ministères de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière ; de l'Economie et des Finances ; de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural ; de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires.

Félix Tagba

Paix et émergence

Quelles stratégies pour une justice sociale au Togo ?

S'il y a une notion aussi peu partagée, c'est bien celle de la justice sociale. Du fait de la distance entre l'acte et la parole, la justice sociale ne laisse quand même indifférent les Nations unies. L'organisation invite ses États membres à prendre en compte la justice sociale, en menant à l'échelon de leur pays des activités concrètes visant à promouvoir les buts et les objectifs proclamés lors du sommet mondial pour le développement social. Au Togo, les enjeux et les stratégies cohabitent.

> Le domaine de justice sociale concourt à l'éradication de la pauvreté. Il se concentre également sur l'objectif de plein emploi et de soutien à l'intégration sociale. La justice sociale est un principe fondamental de la coexistence pacifique et prospère au sein des nations et entre elles. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'environ 2 milliards de personnes, dont plus de 400 millions sont âgées de 15 à 29 ans, vivent actuellement dans des situations de fragilité et de conflit. La création d'emplois de meilleure qualité et un meilleur accès aux emplois pour les 40% les plus défavorisés peuvent augmenter les revenus et contribuer à des sociétés plus cohésives et équitables ; ils sont donc importants pour prévenir les conflits violents et relever les défis après les conflits.

Un prérequis pour toutes institutions

De nombreuses organisations, y compris l'Organisation des Nations unies (Onu) et le Bureau international du travail, font des déclarations sur l'importance de la justice sociale pour les personnes. De nombreuses organisations présentent également des plans pour une plus grande justice sociale en luttant contre la pauvreté, l'exclusion sociale et économique et le chômage. Les syndicats et les groupes de campagne sont invités à encourager leurs membres et sympathisants à marquer cette journée. La Confédération générale des syndicats de Russie a déclaré que le slogan commun serait « Justice sociale et vie décente pour tous! ». Les écoles, les collèges et les universités peuvent préparer des activités spéciales pour la journée ou planifier une semaine d'événements autour d'un thème lié à la pauvreté, à l'exclusion sociale et économique ou au chômage. Différents médias, y compris les stations de radio et de télévision, les journaux et les sites Internet, peuvent porter attention aux problèmes entourant la journée mondiale de la justice sociale.

Justice sociale

Parler de justice sociale nous amène invariablement à nous interroger sur l'origine de cette notion. Habituellement, les historiens nous situent l'émergence de ce combat au début du 20° siècle, à l'époque des premières réactions organisées contre la société industrielle toute puissante et son étalage insolent de richesse côtoyant l'extrême pauvreté de la classe ouvrière. Les combats menés ont permis une réelle prise de conscience et, pratiquement, des avancées notables dans le droit du travail, au moins dans les pays développés. Les uns y ont vu l'influence directe de la pensée marxiste, les autres ont davantage reconnu l'affirmation d'un courant de pensée humaniste en lien avec l'émergence de la doctrine sociale de l'église promue par le Pape Léon XIII. Il ne nous revient pas d'arbitrer ce débat.

L'important est qu'il ait eu lieu et que la prise de conscience des uns et des autres ait pu faire avancer les choses. Les raisons de se réjouir existent, celles de s'alarmer aussi car, dans de trop nombreux pays, la notion de justice sociale reste un vœu pieux et n'entre pas en compte dans les réflexions gouvernementales.

La mutualité, le socle

L'association internationale de la mutualité (AIM), tient annuellement une conférence internationale consacrée aux différentes composantes de la justice sociale. L'AIM regroupe des organismes à but non lucratif, qui fournissent une couverture sanitaire à près de 240 millions de personnes ainsi que des services ayant trait à l'assurance maladie obligatoire et/ou complémentaire. Sont présents 250 représentants de mutuelles.

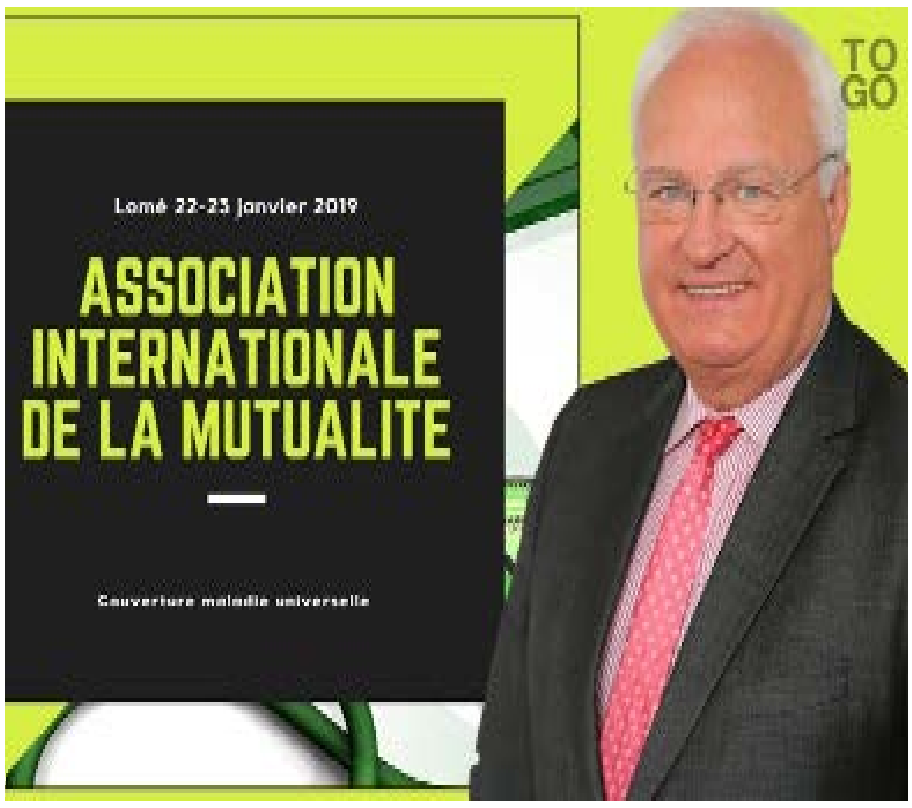

Christian Zahn

« La richesse d'une nation ne se mesure pas seulement à son Produit intérieur brut (PIB), mais aussi à travers différents mécanismes mis en place pour plus de solidarité et une redistribution équitables des richesses du pays. Toute politique de santé doit être basée sur l'ambition et la solidarité », a déclaré en 2019, Christian Zahn, président de l'AIM.

« Le Togo s'est engagé à mettre en place de manière progressive une couverture maladie universelle en faveur de toutes les couches socioprofessionnelles. Le sujet fait déjà l'objet de discussions entre le gouvernement et ses partenaires sociaux », a confirmé Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique.

Source: republicoftogo

Promotion de l'équité

L'égalité genre au Togo est presque un principe acquis. Une réalité évidente. Tant du point de vue de la volonté politique que du renforcement de l'arsenal juridique et législatif. Des avancées sont constatées et recensées dans tous les domaines même si des zones d'ombre peuvent être identifiées parce qu'elles subsistent. C'est du moins ce qui ressort de la dernière enquête d'Afro-baromètre sur la promotion de l'égalité genre au Togo. Sur le front de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, les Togolais dans leur quasi- unanimité (96%) trouvent que les garçons et les filles ont les mêmes chances d'aller à l'école. Cela est une réelle aspiration traduite dans les faits, constate l'enquête. 90% des Togolais affirment que les femmes et les hommes ont aujourd'hui les mêmes chances d'avoir un emploi rémunéré. Et plus de huit Togolais sur 10 (82%) sont favorables à ce que les femmes aient les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier. L'égalité genre se décline dans plusieurs domaines.

Et quant à l'éligibilité des femmes et des hommes aux postes politiques, les Togolais, à 84%, continuent à être parmi les leaders en comparaison aux 33 autres pays africains enquêtés par le réseau entre 2016 et 2018. Ce sentiment positif est consubstantiel aux effets induits par les multiples outils aussi bien politiques et législatifs édités pour repousser les frontières de la discrimination et des violences basées sur le genre. Ainsi, le Togo a enregistré au cours de ces dernières années un recul qualitatif de certaines des plus graves violences faites aux femmes comme l'excision. Les données du ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme, de la protection de l'enfant et des personnes âgées le confirment. Au-delà, des progrès ont été également obtenus dans les domaines de l'éducation des filles et de l'accès des femmes à l'emploi.

Entre autres outils, l'adoption en 2015 d'un nouveau code pénal plus égalitaire, l'adoption aussi d'un nouveau code foncier balayant l'ambivalence des textes coutumiers et modernes qui pénalisaient les femmes. Sur un plan plus large, une stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement à la révision de la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre a été élaborée. Des outils qui n'ont pourtant pas amélioré le niveau de l'accès des femmes en politique, l'accès au foncier et la persistance des violences physiques et sexuelles ainsi que les mariages précoces.

Source: autogo

Bonne santé pour tous

Contribuer au renforcement des actions de promotion et de protection des droits de l'Homme au Togo, tel est l'objectif du Collectif des associations contre l'impunité au Togo (Cacit), en instaurant la soirée de récompense dénommée « La nuit des droits de l'Homme » et le domaine choisi pour travailler sur la justice sociale est le droit à la santé. Les acteurs sont évalués et primés en fonction de la justice sociale; surtout ceux qui sont dans le domaine du développement durable. Il s'agit de les réunir pour déterminer des objectifs et surtout mettre en œuvre les plaidoyers et les lobbyings pour défendre la promotion des droits humains.

La justice sociale est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Nous servons la justice sociale lorsque nous défendons l'égalité des sexes ou les droits des peuples autochtones et des migrants. Nous faisons progresser la justice sociale lorsque nous abattons les obstacles liés au sexe, à l'âge, à la race, à l'appartenance ethnique, à la religion, à la culture ou au handicap. La viabilité passe par l'établissement de marchés qui permettent d'assurer une meilleure répartition des avantages du développement.

Elle suppose la satisfaction d'une demande croissante de produits et de services écologiques de la part des consommateurs. Elle implique également la pose des fondements nécessaires pour assurer la dignité, la stabilité et des perspectives au profit de tous les citoyens. En nous attelant à la tâche pour opérer cette transformation, nous devons intégrer l'inclusion sociale dans nos politiques et dans toutes les actions que nous mènerons.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

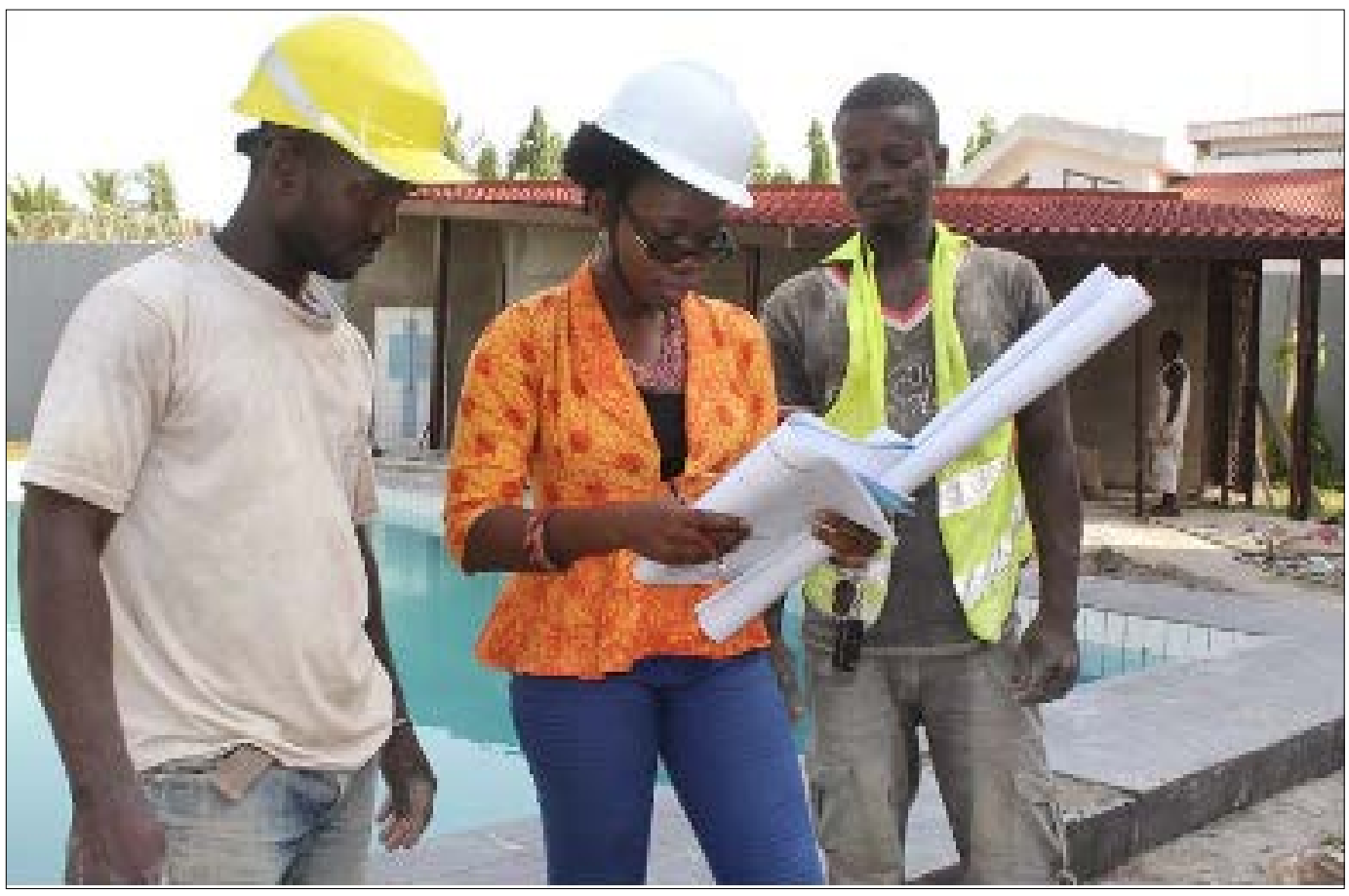

Promotion de l'équité avec la chance donnée aux femmes

Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue :

RAPAA sensibilise, dépiste et consulte à Akodessewa

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'abus de trafic de drogues célébrée le 26 Juin de chaque année, l'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement des Addictions (RAPAA) a initié cette année, une batterie d'actions dont des sensibilisations, des dépistages volontaires IST/Vih Sida, des consultations, etc. Ces actions qui ont eu pour zone d'intervention le quartier d'Akodésséwa se sont déroulées le mardi 28 juin 2022en collaboration avec l'ONG Force en Action pour le Mieux-être de la Mère et de l'Enfant (FAMME).

Mme Akoura Kama-Djonna, Vice-présidente du Conseil d'Administration de l'ONG RAPAA.

Au lendemain de cette opération qui a permis de sensibiliser les professionnelles du sexe et les femmes portefaix, et des usagers de drogues, l'ONG RAPAA accompagné de l'ONG FAMME et du Conseil National de lutte contre le Sida (CNLS) ont présenté les résultats de cette activité aux médias. Elle a permis de sensibiliser plus de 250 personnes et de distribuer à ces populations des dépliants, des affiches, des autocollants.

RAPPA, dans le cadre de cette journée à Akodessewa s'est appesantie sur l'approche participative et communautaire, plus chère à l'ONG à fait comprendre Mme Akoura Kama-Djonna, Vice-présidente du Conseil d'Administration de l'ONG RAPAA.

Concrètement, grâce à cette sensibilisation, l'ONG a réussi à toucher environ 105 personnes dont 27 femmes et 78 hommes qui ont effectué le test volontaire de dépistage du VIH. Au terme des tests de dépistage, «04 cas positifs ont été détectés et tous étaient tous des hommes », à souligner la Vice-présidente. Avant d'ajouter qu'ils « ont été orientés vers le centre médico-social de l'ONG FAMME, spécialisé dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Au niveau du dépistage des autres IST, 39 personnes ont été dépistées dont 28 hommes et 11 femmes et prises en charge », a-t-elle poursuivi.

Mme Akoura Kama-Djonna, a aussi fait noter que l'objectif poursuivi avec une telle action était « de sensibiliser le public cible tel que les jeunes, les usagers de substances et les professionnelles de sexe, au risque concomitant à la consommation des substances psychoactives et sur les voies de transmission du VIH-Sida et de faire un lien entre la consommation de la drogue et la propagation du VIH ».

Elle, tout comme les représentants de l'ONG FAMME et du CNLS, ont insisté sur le fait que le trafic de drogue est un fléau mondial qui décime plusieurs populations surtout jeunes. Et il faut, pour cette raison, une mobilisation totale de la communauté internationale et surtout à travers l'éducation, des soins de santé, des traitements, des réinsertions, aide au développement et lutte contre les productions illicites, les trafics et la consommation.

Au regard de ces résultats, un appel pressant a été lancé à l'endroit des jeunes et de toutes les populations pour une vigilance accrue et pour ne pas baisser la garde en matière de lutte contre le VIH/Sida, car « cette pandémie n'a pas dit son dernier mot », a insisté Mme Akoura.

Il faut noter que le thème de cette journée célébrée dans le monde cette année est : « Relever les défis de la drogue dans les crises sanitaires et humanitaires ».

La Rédaction

Enigme: corrigez l'équation ci-dessous

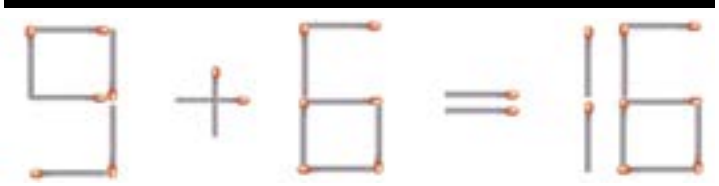

Pensée du jour

Il arrive que la réussite de certaines personnes étonne bon nombre de gens. Le fait est que ces premiers ne s'affichent pas, n'adhèrent pas la philosophie du communs des mortels. Lorsqu'ils traversent le calvaire, ça ne se lit pas dans leurs attitudes. Ils ne se vantent point de leurs capacités. Savoir faire et ne dit jamais tes ambitions à qui que ce soit. C'est ainsi que les gens les ignorent et ils sont aussi écartés des regards envieux. Qui veut voir réussir ses choses, les fait en silence.

Photo du jour

Légendez et commentez la photo ci-dessus

Réflexions

Celui qui aide un homme talonné par les difficultés de la vie, une personne totalement démoralisée à retrouver la joie de vivre ; n'a pas seulement sauver un homme mais toute une progéniture. Car ce dernier était exposé non seulement aux problèmes de la vie mais aussi au suicide. Et c'est ce qu'on observe ces derniers moments dans notre société. Si tu as la capacité d'aider, fait le sans exciter. Ne voit pas l'ingratitude de l'homme pour serrer ta mine ou refuser de faire du bien . La nature ne fait pas crédit, tout se paie ici bas .

Ce n'est pas parce qu'ils sont à tes côtés qu'ils sont de ton côté. Ce n'est pas parce qu'ils passent la plus grande partie de leur journée avec toi qu'ils sont là pour toi. Ce n'est pas parce qu'ils te disent des choses qui te vont droit au cœur qu'ils t'aiment. Sache que l'homme demeure l'homme et il est capable de tout faire pour gagner ta confiance.

La vraie révolution c'est de pouvoir rompre avec son passé douloureux. Il est avantageux pour nous de radicaliser notre vie que de faire d'elle le reflet des autres. On a tous quelque chose de particulier que nous devons chercher à faire valoir au lieu de dire que c'est ainsi que nos prédécesseurs ont vécus. La vie des autres n'est pas égale à la notre

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 27 /06/ au 04 /07/ 2022

UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	22 52 41 39
2000	BÈ KPOTA	22 26 89 94
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	22 27 46 66
BONTE	WONYOME	22 36 28 50
DE LA VICTOIRE	AVEDJI	22 45 74 92
LA REFERENCE	ADIDOGOME	22 51 12 12
JAHNAP	AFLAO GAKLI	22 51 22 86
LUMIERE	AGBALEPEDO	22 25 15 26
ARC-EN-CIEL	AGOE TELESSOU	90 94 55 37
ELI-BERACA	ADIDOGOMÉ	22 51 22 82
MAWUNYO	AGOE	22 42 34 64
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36
DE LA PROVIDENCE	AV JEAN-PAUL II	22 26 66 48
DES ORCHIDEES	LEO 2000	22 51 30 40
ESPACE VIE	AGOE TELESSOU	22 32 87 20
SOLIDARITE	VAKPOSSITO	22 50 37 07
VITAS	AGOENYIVÉ	22 25 63 43
GANFAT	AGOE DALIKO	92 44 06 17
EMMANUEL	KODJOVIAKOPÉ	90 09 94 03
EXCELLENCE	AGOE	22 40 87 41
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41
SANGUERA	SANGUERA	70 42 80 80
ST ANTOINE	POSTE CENTRALE	22 21 29 64
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22 22 50 50
TAKOE	ZONGO	22 34 03 42
3E ARRONDISSEMENT	BD 13 JANVIER	96 32 97 71
APOU ANTOINE	AGOÈ MINAMADOU	96 67 59 50
DIVINA GRACIA	AGOE FIOVI	22 45 79 69
CONFIANCE	FACE GTA	91 01 33 38
GROUPE C	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
SOURCE DE VIE	PROTESTANT	22 22 45 71
DES LILAS	KEGUE	22 26 29 59
THERYA	HEDJRANAWE	22 61 56 52
SHALOM	AGOE	22 51 87 60
AGOE-NYIVE	AGOÈ-NYIVÉ	22 25 83 38
BEL AIR	1, RUE COMMERCE	96 80 08 75
DE L'OCAM	RUE DE L'OCAM	22 21 62 05
DE L'AEROPORT	AÉROPORT	22 26 21 22
CRISTAL	BD HOUPHET BOIGNY	97 07 12 32
ELEMAWUSSI	ADETIKOPE	96 80 21 36
EL-SALI	APEDOKOE	70 12 44 44
LA PATIENCE	A 300 M DU CMS AYOKLÉTÉ	

Débat d'orientation budgétaire

Transformer, consommer et exporter plus de produits locaux

Les députés togolais ont mené hier tard dans la soirée le débat d'orientation budgétaire sur le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Ce débat s'est tenu en présence du ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, le ministre et conseiller du président de la République, Pré Symféïtchéou et le ministre, secrétaire général du gouvernement, Kanka-Malick Natchaba.

« L'objectif du législateur de l'Uemoa est d'impliquer les représentants du peuple à l'élaboration du budget. Et le débat d'orientation budgétaire permet aux députés de donner leurs avis sur les orientations que le gouvernement compte donner à la définition du budget sur une période d'au moins 3 ans. Pour le DPBEP 2023-2025, la situation des autres organismes publics est prise en compte. Après Covid-19, nous avons connu une reprise de la croissance l'année dernière et qui se poursuit cette année. Mais, les reliquats de la pandémie ont entrainé des effets inflationnistes qui se renforcent à cause aussi de la guerre russo-ukrainienne. Les populations les plus vulnérables subissent le contrecoup de ce phénomène. Néanmoins, nous sommes toujours dans une dynamique de relance économique. Dans le DPBEP, il est devenu nécessaire de réduire le train de vie de l'Etat afin de dégager des moyens pour faire face à d'autres urgences, notamment combattre le terrorisme», a souligné l'honorable Mawoussi Djossou Sémondji, président de la Commission des finances lors de la présentation du contexte du DPBEP 2023-2025.

Les députés ont soulevé plusieurs questions, notamment, la faiblesse de la production agricole, la transformation des produits issus de l'agriculture togolaise, la nécessité de réduire la subvention du blé pour promouvoir la production du pain avec des produits locaux de substitution, la transformation profonde de l'agriculture, en l'occurrence, l'orientation vers l'agriculture durable (l'abandon des produits chimiques).

Les questions liées à l'exploitation des ressources minières, la sécurité et la défense nationale, surtout face à la menace terroriste, ne sont pas passées inaperçues. La gestion prudente de la dette inquiète également les élus du peuple.

« Le fer de lance de la feuille de route gouvernementale est la transformation agricole, la consommation et l'exportation des produits pour inverser la tendance de la balance commerciale », affirme le ministre de l'Economie et des Finances. Pour lui, l'agriculture togolaise n'est certainement pas le dernier de la sous-région comme l'affirment certains.

Sani Yaya

Les agropoles ont pris du retard pour des raisons indépendantes du gouvernement. Mais, il y a pour l'instant la mise en place des Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap). Et puis, la transformation des produits locaux et la consommation locale sont un chemin de non-retour. Pour les engrais biologiques, le ministre dit qu'il faut mettre en place les unités de production et cela prendra du temps.

En termes de subvention face à la vie chère, les dépenses faites par le gouvernement sont au-delà de la centaine de milliards de FCFA, selon Sani Yaya.

Edem Dadzie

Recensement des Togolais de l'extérieur

Implication de tous à travers la réalisation des missions de terrain

Hier 30 juin 2022, s'est terminé le recensement des Togolais de l'extérieur lancé par le gouvernement depuis plusieurs mois, et qui a d'ailleurs été prorogé de quelques jours, alors que l'on était déjà arrivé à la date butoir.

Robert Dussey

L'objectif de ce recensement est de doter le Togo d'une base de données fiable et performante permettant de valoriser les compétences, les expertises et les richesses de la diaspora togolaise en vue de transformer ces actifs démographiques stratégiques en dividende économique et social.

le gouvernement, à travers des missions de terrains réalisées en Afrique (Côte d'Ivoire Gabon, Mali et Niger), en Europe (Allemagne, BENELUX, France, Italie) et aux USA, a tenu à mobiliser, sensibiliser et impliquer l'ensemble des parties prenantes notamment les missions diplomatiques et postes consulaires, les délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur, les associations et autres regroupements des Togolais de la diaspora ainsi que les leaders d'opinons togolais basés à l'étranger.

Ces rencontres et travaux au plus près de la diaspora ont permis de renforcer la plateforme digitale de recensement mais aussi de proposer un helpdesk via WhatsApp ou Télégram et un mécanisme de recenseurs agréés désignés dans les pays de résidence pour assister les Togolais de l'extérieur non familiers à internet ou désirant se faire aider.

L'ensemble du processus d'identification des Togolais de la diaspora s'étale sur une durée globale de quatorze mois dont neuf mois de préparation (conception de l'outil, missions de terrain et de concertation avec les parties prenantes, phase pilote) et cinq mois de mise en œuvre du recensement et de production des résultats (campagne de communication, mobilisation de la diaspora, collecte et traitement des données et analyse des résultats).

TM

AVC

Alimentation pour l'éviter ou corriger les séquelles d'après

Après avoir expliqué les phénomènes qui engendrent les causes des Accidents vasculaires cérébraux (AVC), Kpônou Tobossi, consultant en hygiène et qualité alimentaire, expert en médecine mixte, diétothérapeute (concepteur de régime alimentaire), phytothérapeute et directeur du cabinet NFS-Togo, revient sur l'alimentation à adopter pour les éviter, ou pour faire face aux séquelles d'un AVC si l'on en a été victime.

Alimentation pour éviter un Accident vasculaire cérébral

Le spécialiste conseille de consommer les œufs cuits au quotidien (l'œuf réduirait le risque d'Accident vasculaire cérébral de 12% : la lutéine et la zéaxanthine qui s'y trouvent s'opposent à l'obstruction des artères). Associer œufs et légumes frais (tomate, oignon, carotte, betterave)

Le long piment rouge

Le long piment de couleur rouge (piment de cayenne) ou Adigbolo (en langue Ewe du Togo) ou Tchôounbô (Bénin), est efficace. En consommer même un tout petit peu dans les repas est recommandé : ses composés actifs ont une propriété de désintoxication par stimulation du système lymphatique. Ce piment fait transpirer et permet ainsi d'éliminer les toxines du corps. L'ail est un aliment contenant des composés actifs qui détendent les artères, empêchant ainsi les défauts de circulation sanguine.

En consommer régulièrement éloigne les problèmes cardiovasculaires responsables de la plupart des AVC.

Dans les agrumes tels que le citron, les oranges, la mandarine et aussi dans les légumes tel que le persil, le moringa, les pommes de terre avec la peau, le poivron rouge, les tomates… On retrouve la vitamine C. La carence en vitamine C est considérée comme un facteur de risque pour l'hypertension artérielle, facteur de risque d'AVC.

La mandarine

La pastèque consommée en association avec l'arachide ou le sésame (Goussi en langue Ewe du Togo) torréfié, procure du lycopène et de l'oxyde nitrique qui assure le relâchement des vaisseaux permettant une pression artérielle saine. Il est possible de consommer ces aliments séparément. Le gingembre favorise la vasodilatation (dilatation des vaisseaux sanguins, fluidifiant la circulation sanguine), et le réchauffement organique.

Le curcuma et le poivre constituent des antis inflammatoires, anti caillot sanguin et sont des amis des neurones.

Alimentation pour corriger les séquelles d'un Accident vasculaire cérébral

Les meilleurs aliments après un Accident vasculaire cérébral, sont ceux qui produisent le facteur neurotrophique, une protéine qui soutient le processus par lequel le cerveau se guérit après des blessures, comme les AVC : on parle de neuroplasticité. Parmi ces aliments on peut citer :

La tomate et la pastèque : le lycopène qu'elles renferment réduit les dommages du cerveau (consommer de la soupe à base de piments et de tomates assaisonnées d'autres épices comme l'ail et l'oignon, sans oublier le petit poisson)

Le corps humain ne peut pas produire les Oméga 3. Pour en trouver, il faut consommer les graines de chia, les graines de lin, les noix etc… Il faut les broyer avant de les consommer. Ils sont aussi présents dans certains poissons (le Saumon, le Hareng, le Maquereau, le Thon, les Sardines, la Sole, la Raie, le Merlan, l'huile de foie de morue).

Le Saumon

Le Sésame (petits grains) encore appelé sesamum indicum, de la variété blanche ou jaune-or est aussi très riche. Voici une recette proposée par le spécialiste pour aider les personnes en rémission : torréfier et en manger 01 cuillère à soupe juste avant ou après le repas, matin et soir. Le germe de blé torréfié procure également beaucoup de bienfaits. La Vitamine E et l'acide oléique sont indispensables pour le patient.

On en trouve dans les aliments comme l'avocat, les olives, la purée de tomates, les œufs de poissons. Le magnésium un grand neuroprotecteur, peut aussi aider. On en trouve dans le chocolat noir, les bananes, l'avocat, le pois d'angol, le fromage de soja, les légumes verts.

La betterave

L'ail

Edem Dadzie

Drame de Wahala

Encore des morts sur la Nationale numéro 1

Mardi 28 juin aux environs de 7H, un bus transportant principalement des commer-çantes se rendant au marché de Gléï a subi un grave accident proche de Wahala, à environ 120 kilomètres de Lomé.

La voiture complètement détruite

Treize décès et quinze blessés, c'est le triste bilan de l'accident de la route survenu mardi sur la Nationale 1 reliant le sud au nord du Togo.

Le mauvais état et la vitesse trop élevée du véhicule ont eu comme conséquence l'éclatement du pneu avant droit. Le bus est alors tombé du pont de Bako Copé où il roulait. Dans sa chute, il a butté contre un arbre avant de se renverser sur le côté, causant des dégâts matériels mais surtout humains.

« La route tue toujours autant, malgré la sensibilisation et les efforts du gouvernement », regrettait Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, en début d'année 2022.

En effet, en 2021, 680 personnes ont perdu la vie lors d'accidents de la route selon les statistiques du ministère en question. Les causes sont notamment l'imprudence, la conduite sous emprise de l'alcool, les mauvais états des véhicules, les excès de vitesse ou encore la surcharge.

Pour la période de juillet à décembre, 60 % des décès routiers sont causés par des deux-roues. Les usagers de la route sont invités à respecter le code de la route, à augmenter de vigilance lors de jours pluvieux et les passagers des motos de porter un casque afin que le triste chiffre de l'année 2021 ne soit pas aussi élevé cette année.

Léila Cavasini, stagiaire

Journée mondiale presse sportive

L'AJST consacre une semaine aux journalistes sportifs au Togo

Chaque 2 juillet, la presse sportive du monde entier observe la Journée internationale du journalisme sportif. Pour célébrer l'édition 2022 au Togo, l'Association des journalistes sportifs du Togo (AJST) a initié la "Semaine du journalisme sportif". Première du genre, les activités au menu ont été détaillées le 29 juin 2022, lors d'une conférence de presse présidée par Sylvestre Gounoubou, président de l'AJST.

Sylvestre Gounoubou, président de l'AJST

L'Association des journalistes sportifs du Togo (AJST) ne passe pas sous silence la célébration, au Togo, de la Journée internationale du journalisme sportif (JIJS), encore appelée Journée mondiale de la presse sportive (JMPS). À l'initiative de l'AJST, une première édition de la "Semaine du journalisme sportif" se tiendra au Togo du 2 au 10 juillet 2022. Placée sous le thème « Presse sportive: les défis de demain », ladite journée prévoit trois activités phares.

C'est la première fois que la Journée internationale du journalisme sportif (JIJS) est dûment célébrée au Togo. « Les moyens financiers et les partenaires manquent. Mais cette année, nous avons fait l'effort pour que la JIJS soit célébrée. C'était également l'occasion de suivre les recommandations de l'AIPS à organiser une célébration », a expliqué le président de l'AJST, Sylvestre Gounoubou.

La Journée internationale du journalisme sportif est célébrée chaque 2 juillet, date marquant l'anniversaire de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) qui fête fête le 2 juillet 2022, son 98è anniversaire. L'AJST, avec 49 ans d'existence, est membre de l'AIPS depuis une quarantaine d'années déjà.

Samedi 2 juillet 2022 : Match Media FC contre Coq Sportif, au stade municipal de Lomé à 7 heures GMT. Mardi 5 juillet 2022 : Vernissage de l'Exposition Photos des gloires et grands noms de l'histoire sportive du Togo, à l'hôtel 2 février de Lomé, à 18 heures GMT. Jeudi 7 juillet 2022 : Symposium, un panel autour du thème « Le journalisme sportif en Afrique et au Togo : quel avenir ? ». Dimanche 10 juillet 2022 : Match de beachvolley à la plage de Lomé.

Attipoe Edem Kodjo

TOUS À L'ÉCOLE

La rentrée sera *light*

Jusqu'à
4 MOIS*
de salaire

Réponse en
24H*

*Offre soumise à conditions

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com

CMJN